



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## zones d'aménagement hydraulique

Question écrite n° 95447

### Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la question de la reconnaissance de la spécificité des zones d'aménagement hydraulique concerté. Dans ces territoires, il convient de préserver l'équilibre fragile entre le développement des activités humaines et la sauvegarde des milieux aquatiques. La prise en compte des spécificités de ces zones viserait donc à éviter de les pénaliser un peu plus, alors qu'elles sont déjà soumises à de fortes contraintes hydrauliques, et à permettre d'y maintenir la solidarité nationale, dans un souci parallèle de respect de l'environnement et de lutte contre les inondations. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière.

### Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question concernant la reconnaissance de la spécificité des zones d'aménagement hydraulique concerté. Ces zones, telles que les Watteringues, le marais poitevin ou la Camargue ont fait l'objet d'importants travaux d'aménagement par le passé de façon à développer des activités agricoles souvent spécifiques à ces territoires. Du fait de la présence importante de l'eau, ces territoires naturels présentent un caractère exceptionnel. Chacun de ces territoires présente des spécificités. Pour pouvoir faire l'objet d'approches adaptées, leur gestion doit donc être individualisée, nécessitant souvent des expertises de niveau national et une prise en compte particulière dans les documents de planification tels que les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux, les schémas d'aménagement et de gestion des eaux ou les directives territoriales d'aménagement. C'est notamment le cas pour le territoire des Watteringues pour lequel une mission interministérielle a été lancée.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Roy](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 95447

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** écologie

**Ministère attributaire :** écologie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 mai 2006, page 5598

**Réponse publiée le :** 31 octobre 2006, page 11309